

**Chefs d'équipe et bibliothécaires-conseillers
Section du catalogage**

Compte rendu de la réunion du 27 janvier 2015

Local 0270 – 9 h

MEMBRES	ORDRE DU JOUR, TEL QU'ADOPTÉ
Présents : Simon-Pierre Barrette Elise Couturier Brigitte Demers Julie Gauthier Christian Lacroix Guillaume Lizotte Marcel Plourde G. Daniel Tremblay	1. Adoption de l'ordre du jour
Absents :	2. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion
Invités : Patrick Rousseau- Trépanier	3. Suivi de la dernière réunion 3.1. Consultation sur la planification stratégique et l'organisation de la DTRD 3.2. Transfert du programme Analyse documentaire à la Section du catalogage. 3.3. Surplus de documents en attente de traitement 3.4. Noyau de compétences sur les données liées 3.5. Formation au RVM 3.6. Création d'un Comité sur le dépôt institutionnel
	4. Informations provenant des équipes 4.1. Équipe des PES 4.2. Équipe de Musique/Art /Film 4.3. Équipe de Sciences/Philosophie/Psychologie/Religion/Géographie 4.4. Équipe de Sciences sociales/Droit/Éducation/Histoire/Littérature
	5. Éléments abordés lors de la réunion de discussion sur les cas RDA 5.1. Tableau des dates 5.2. Compilation d'œuvres en art 5.3. Implantation de RDA pour les disques, cartes géographiques, PES, enregistrements vidéos

-
- 5.4. Révision de la liste des alternatives, décisions locales, ajouts facultatifs
 - 5.5. Points d'accès autorisés pour les compilations de contes québécois
 - 5.6. Dépouillement des œuvres peu volumineuses : le cas des œuvres d'humour de Voltaire et de Junyad
 - 5.7. Titres collectifs conventionnels pour les types d'œuvres non mentionnés dans RDA (articles, chroniques) : le cas de Victor Hugo
 - 5.8. Indicateur pour un organisme qui organise une activité
 - 5.9. Œuvre qui inspire une œuvre, mais sans en être une adaptation.
 - 5.10. Présence de l'indicateur «contributor» dans des notices bibliographiques dérivées en anglais
 - 5.11. Mention de responsabilités sur la page de titre ne correspondant pas aux indicateurs de relation retenus
 - 5.12. Intérêt de l'utilisation de l'indicateur de relation «donateur»
 - 5.13. Retour sur la présentation RIMMF et intérêt pour une présentation BibFrame ? (MP)
 - 5.14. Cas de compilation d'œuvres
 - 5.15. Quelle zone choisir (665, 667 ou 678) pour consigner de l'information biographique ?
 - 5.16. Zones de liaisons : pourrait-il être possible de se servir des zones 780 et 785 dans le cas de monographies ? (suite ; suite de) (bde)
 - 5.17. Zones fixes 008 : « s » ou « r » dans le cas de document facsimilé ?
 - 5.18. Contes pour enfants (Blanche-Neige, Cendrillon, etc.) : faut-il ajouter des 700 |iAdaptation.... ?
 - 5.19. Mention du matériel d'accompagnement dans les zones 336, 337 et 337 ?
 - 5.20. « Publié aussi en version électronique »
 - 5.21. Index

6. Perception de certaines bibliothèques sur la qualité de l'analyse documentaire de la BUL

7. Réaménagement partiel de certaines activités de la Section du catalogage dans le cadre de la consultation sur la réorganisation administrative.

-
- 8. Uniformisation des termes clé et clef**
 - 9. Modification au traitement du don Simon Langlois**
 - 10. Traitement sommaire d'un don de films de 16mm en langue russe**
 - 11. Transfert de connaissances professionnelles sur les points d'accès privilégiés.**
 - 12. Ajout de la mention «Notice en cours de traitement» dans les notices de thèses électroniques**
 - 13. Présentation de Julie et Marcel à la prochaine réunion du CGI**
 - 14. Révision de la description de tâche des chefs d'équipes**
-

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

2. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion

Le compte rendu est adopté suite à de légères modifications.

3. Suivi de la dernière réunion

3.1. Consultation sur la planification stratégique et l'organisation de la DTRD

Louise Allard a fait parvenir aux employés de la DTRD l'ensemble des propositions qui ont été recueillies lors des sondages du printemps dernier. Le Comité de gestion n'a pas encore eu le loisir de se pencher sur les recommandations et d'en discuter, mais la question sera abordée lors de notre prochaine réunion. On comprend quand même que les membres du personnel ont hâte de savoir quelles sont les orientations qui seront retenues. Malgré tout, des modifications à l'articulation des activités de la Section du catalogage seront entreprises à l'occasion du retour au travail d'Anne-Marie Fortier, et pour répondre à la problématique du traitement des données géospatiales. Ces éléments sont abordés dans un point spécifique de la réunion de ce matin.

3.2. Transfert du programme Analyse documentaire à la Section du catalogage.

Le suivi touchant la perception de certaines bibliothèques sur la qualité de notre catalogage sera repris en point spécifique du compte rendu.

La rencontre de la table disciplinaire portant sur le cinéma et les enregistrements vidéo aura lieu au début du mois de février. Un point soumis par Simon Pierre Barrette portera sur la justification de la traduction en français des résumés pour les vidéos.

La table disciplinaire en littérature s'est tenue le 15 janvier dernier. Elle réunissait Julie Gauthier, Alain Gendron, France Bilodeau, Marie-Claude Corriveau, ainsi que tous les membres de l'équipe de Sciences sociales. La question du traitement des bandes dessinées a été discutée. Nous avons décidé de maintenir le niveau de traitement actuel, plus élaboré que ce que les autres bibliothèques font habituellement, mais justifié par les besoins de la recherche. Ainsi, nous maintenons l'enregistrement dans la description des mentions de responsabilités relatives aux coloristes ou lettrés, sans toutefois créer des points d'accès autorisés pour ces contributeurs. Denise Dolbec a été invitée à participer à la table afin d'informer les conseillers et les techniciens de l'arrivée prochaine des vedettes de forme pour la littérature dans le RVM. Enfin, Marie-Claude Corriveau et Alain Gendron souhaitaient que soit créée une facette « Littérature de jeunesse anglaise » pour la littérature de jeunesse de langue anglaise. Cependant, la combinaison des facettes « Littérature de jeunesse » dans type de documents et « Anglais » dans Langue, permet de restreindre la recherche à la littérature de jeunesse de langue anglaise.

Il n'y a pas encore eu de rencontres des tables disciplinaires en Art et en Droit. Celles-ci seront prévues au cours des prochaines semaines. Julie verra s'il est possible d'inviter Dominique Lapierre à cette première réunion.

La table disciplinaire en théologie et philosophie s'est réunie le 17 décembre. De nombreux problèmes ont été soulevés lors de cette rencontre dont une meilleure compréhension des concepts soulevés (liste des livres sacrés et de leurs parties) afin de faciliter la création des points d'accès autorisés pour ces livres et leurs différentes versions et traductions. L'arrimage entre les points d'accès autorisés pour les œuvres et les expressions et les vedettes-matière utilisées pour décrire la même réalité devra également être fait en collaboration avec le RVM. Le cas des titres collectifs conventionnels en philosophie a également été soulevé : Richard Dufour propose d'utiliser le titre collectif conventionnel Œuvre. Extraits pour les parties d'œuvres des philosophes anciens puisque le terme « Essai » n'était pas utilisé à cette époque. Il semble évident qu'un MandiBUL spécialisé dans ces disciplines, mais particulièrement en théologie, s'impose. Marcel demande donc à Simon-Pierre et Julie d'en commencer l'élaboration et la rédaction, avec la collaboration de Brigitte Demers qui a une formation dans le domaine. Évidemment, la collaboration de Richard Dufour sera requise.

Nous avons convenu, lors de la dernière réunion, de demander à l'équipe d'Émilie Fortin de faire l'inventaire des documents qui sont en attente d'analyse documentaire. Les conseillers ont été invités à descendre tous les documents qui sont dans leur bureau afin qu'ils soient numérisés par Odette. Les résultats du Scan seront comparés avec la liste produite de Symphony. Les documents manquants seront comparés avec une liste de documents problématiques, produite il y a deux ans. Tous les documents non identifiés seront recherchés et déclarés manquants.

3.3. Surplus de documents en attente de traitement

Marcel rapporte que 8 185 documents étaient en attente de catalogage au 26 janvier comparativement à 9 067 au 15 décembre dernier. Cette diminution est principalement due à un ralentissement des activités de la Section de la recherche bibliographique. En effet, 1 500 documents physiques ont été reçus en décembre comparativement à 3 659 en novembre et les arrivages de janvier ne sont pas très importants.

3.4. Noyau de compétences sur les données liées

Une réunion du noyau de compétences sur les données liées aura lieu cette semaine. Marcel aimerait qu'y soit abordée la question des visites entre les équipes, afin de voir comment elles pourraient

s'articuler. Il serait également intéressant d'avoir de l'information sur le fonctionnement des autres noyaux de compétences.

3.5. Formation au RVM

Marcel a communiqué avec Sylvie Bélanger afin de savoir si une date pouvait être arrêtée pour une formation au RVM donnée au personnel de la Section. Il sera impossible pour l'équipe du RVM de préparer une formation au cours des prochains mois puisqu'une partie de leur temps sera consacré à la mise à jour du site Web du RVM. Sylvie suggère d'identifier au cours des prochains mois les éléments qui sont les plus problématiques et non de redonner la même formation de base qui est donnée à tout le monde. Une formation ciblée sur les besoins pourrait être montée.

Des formations spécifiques pourraient entretemps être données pour répondre à des besoins particuliers. C'est d'ailleurs le cas pour le Droit alors que Julie a donné la première partie d'une formation sur l'indexation et la classification. Il semble qu'il y a également un besoin spécifique et très pointu en théologie. Ces points spécifiques devraient être abordés dans les tables disciplinaires.

Marcel pense que la révision de certaines données de base pourrait être nécessaire, telle que la relecture de certaines parties du Guide pratique du RVM, ou la lecture, en version originale ou traduite, de certaines parties importantes du LC Subject manual.

Christian nous informe qu'il a débuté la révision de la liste des vedettes impliquant des doubles traductions afin de donner des directives aux techniciens. Julie et Simon Pierre réviseront la liste à leur tour afin d'ajouter des précisions si nécessaire.

3.6. Création d'un Comité sur le dépôt institutionnel

Simon Pierre nous informe qu'aucune réunion du Comité de travail sur le dépôt institutionnel n'a été tenue depuis décembre et qu'il n'y a pas de développement de ce côté.

4. Informations provenant des équipes

4.1. Équipe des PES

- Parmi les principales activités au cours du dernier mois, Daniel Renaud s'est employé au « recotage » des bobines de microfilms des cotes K et J de la Salle ARGUS ; Élisabeth Monast, au traitement des Traités du Canada (complété à environ 75%) ; Daniel Tremblay, au traitement des documents de l'ONU (complété à environ 70%); Marie-Claude Proulx et Élisabeth, au traitement de monographies en sciences; de plus, nous avons effectué des transferts—collection de titres en Agriculture de BSHS à SC, de l'élagage et des ajouts de document.
- Plus spécifiquement, pour les Traités du Canada, on en est rendu à préparer les documents des années 2000. On pense que le projet devrait être complété d'ici la prochaine réunion, fin février 2015.
- Quant au projet d'élagage des documents du 2^e étage qui étaient entreposés à la salle des dons, celui-ci s'est terminé à la première semaine de janvier.
- Marie-Claude Proulx a quitté la travail en vue de son accouchement le 9 janvier dernier.
- Nous avons reçu lors d'une courte visite d'une heure Leftie Aubé, la stagiaire de Garneau.
- Élisabeth et Daniel ont débuté la formation en analyse documentaire en droit en compagnie des membres de l'équipe des Sciences sociales.

- Daniel a reçu les premiers éléments (informations, procédures, etc.) pour le transfert du traitement des documents relatifs au Centre Géo/Stat (Géographie, données géospatiales, Cartes, atlas) prévu pour le mois de février.
- On prépare le retour d'Anne-Marie Fortier et l'arrivée de François-Loïc Kimpton dans l'équipe.

4.2. Équipe de Musique/Art /Film

- Émilie Charest a été formée en vue de cataloguer 162 documents filmiques russes 16 mm provenant d'un don du Cégep de Trois-Rivières.
- L'équipe Art-Musique a été formée pour le catalogage RDA des disques compacts. Tous les disques compacts sont maintenant faits en RDA. Un procédurier a été remis aux membres de l'équipe. Celui-ci devra être révisé au fur et à mesure des expériences acquises.
- Une étude des procédures de catalogage RDA pour les enregistrements vidéos de diverses institutions est en cours d'étude. Un procédurier est en cours d'élaboration. Une rencontre devrait avoir lieu avec Annie Bérubé en février 2015 afin de déterminer les besoins requis par la clientèle. Ces besoins établiront la direction à suivre pour la description de ce type de support, qui devra toutefois être conforme aux règles normalisées.
- En art, seul les urgences et documents comportant un demandeur (papiers jaunes) sont maintenant catalogués. On observe donc, au catalogage, une accumulation de ce type de document.
- Les documents courants à cataloguer dans l'équipe, en date du 23 janvier 2015, se dénombrent ainsi: (Ces chiffres ne comprennent pas les dons et les différents projets de recatalogage)
 - 419 monographies en art
 - 225 partitions
 - 30 disques compacts
 - 16 DVD

4.3. Équipe de Sciences/Philosophie/Psychologie/Religion/Géographie

- Nous avons accueilli Leftie Aubé, stagiaire provenant du Cégep Garneau environ une semaine.
- L'équipe poursuit le traitement de la collection de l'Herbier Louis-Marie.
- Nous avons assisté à la conférence de l'ENA.
- Elisabeth Monast continue de nous aider à traiter des livres de sciences.
- Nous ne travaillons plus sur les documents électroniques, mais ils continuent de s'accumuler.

4.4. Équipe de Sciences sociales/Droit/Éducation/Histoire/Littérature

- Nous avons accueilli Leftie Aubé, stagiaire provenant du Cégep Garneau, 1 ½ journée dans l'équipe.
- Valérie Lacasse, de l'équipe d'art et musique, a continué à faire du catalogage de documents en sciences sociales.
- Les tablettes en sciences sociales, littérature, droit, éducation, éducation physique, communication, histoire, linguistique se partagent ainsi :
 - Sciences sociales = 6 tablettes
 - Droit = 10 tablettes
 - Linguistique et communication = 3 tablettes
 - Éducation physique = 2 1/4 tablettes
 - Histoire = 10 tablettes
 - Littérature jeunesse = 15 tablettes
 - Littérature = 8 1/2 tablettes + 17 tablettes (romans) + 3 1/2 tablettes (bandes dessinées)

- Livres rares = 5 tablettes
 - Livres rares-manuels scolaires = 5 tablettes
 - Fonds François Hébert = 6 tablettes (Marabout)
 - Pour un total de 91 1/4 tablettes à faire...
- Près de 2000 notices ont été versées dans Workflows en vue du catalogage des romans en fascicules (Fonds François Hébert). Nous devrions commencer à traiter les premières boîtes à raison d'une demi-journée par semaine.
 - Luc, Emilie et Brigitte ont commencé à traiter quelques titres de la banque Strada lex (banque de données en droit qui regroupe des documents des éditeurs Larcier, Bruylant et De Boeck).
 - Luc et Brigitte ont apposé des codes zébrés sur les boîtes des Édits royaux pour des fins, entre autres, d'inventaire.
 - Emilie, Luc, Brigitte, Élisabeth et Daniel Tremblay ont assisté à la première partie de la formation en droit, donnée par Julie. La deuxième partie a été donnée le 30 janvier. Une troisième rencontre se fera sous peu.
 - La table disciplinaire en littérature a eu lieu le 15 janvier. Y était présents : Lili Baillargeon, Emilie Breault, Danielle Vaillancourt, Brigitte Demers, Luc Ferland, Julie Gauthier, France Bilodeau, Marie-Claude Corriveau et Alain Gendron.

5. Éléments abordés lors de la réunion de discussion sur les cas RDA

5.1. Tableau des dates

Nous considérons que le tableau des dates est dorénavant fonctionnel et qu'il ne pourrait jamais comprendre l'ensemble des éléments d'information pour tous les cas possibles. Le jugement des catalogueurs est donc hautement sollicité. Ceux-ci sont invités également à s'inspirer des règles LC-PCC-PS en tenant compte également que tous les cas ne peuvent être signalés. Julie va donc revoir globalement le tableau afin que le tout soit conséquent, et déposera une version finale sur l'Intranet.

5.2. Compilation d'œuvres en art

Le texte soumis par Guillaume et révisé par Julie et Marcel a été mis sur RDA francophone. Il sera transmis en pièce jointe au personnel de la Section du catalogage.

5.3. Implantation de RDA pour les disques, cartes géographiques, PES, enregistrements vidéos

Guillaume nous informe que le personnel de l'équipe Arts et musique est formé et que l'implantation de RDA est complétée pour les disques compacts. Il souligne la problématique des 336, 337, 338, 344 et 347 qui sont répétitifs pour ces documents puisqu'ils contiennent toujours les mêmes informations. Guillaume dressera la liste des zones et des informations précises à intégrer et nous demanderons à Louise Pelletier d'intégrer systématiquement ces éléments des notices de disques à télécharger. Nous ferons une demande similaire à François-Loïc pour les disques rétrospectifs qui n'ont pas de date de catalogage.

Le passage au traitement en RDA des enregistrements vidéos est prévu pour mai prochain, et sera abordé lors d'une réunion de la table disciplinaire en Cinéma et enregistrements vidéo.

La date prévue pour le traitement des documents cartographiques et des PES en RDA est prévue pour le mois de mai prochain.

Élise Couturier et Daniel Tremblay sont appelés à regarder les spécificités pour ces formats et à identifier les modifications à apporter à nos pratiques. Un document spécifique sur le traitement des documents

cartographiques selon RDA publié par ALA est disponible. Nous verrons à le faire commander. Il est également question du traitement de ces documents dans le Maxwell's handbook for RDA que nous avons à la Section. Des flux de travail sont également disponibles dans RDA Toolkit.

5.4. Révision de la liste des alternatives, décisions locales, ajouts facultatifs

Cette révision sera faite point par point selon les besoins.

5.5. Points d'accès autorisés pour les compilations de contes québécois

Après vérification au CELAT, nous constatons que les chercheurs intéressés à travailler sur les contes québécois sont beaucoup moins nombreux qu'ils l'ont déjà été. Les versions des contes ne sont pas étudiées. Des thématiques sont plutôt abordées. Le dépouillement est la façon privilégiée de décrire l'information. Ce sera la façon retenue de consigner l'information. La vedette Contes suivie d'une subdivision géographique permettra de récupérer les documents dans l'éventualité où nous voudrions faire un traitement plus complet.

Nous avons entretemps communiqué avec BAnQ concernant les points d'accès autorisés à ajouter à ces œuvres. BAnQ précise que la façon de les rappeler serait de passer par l'adaptateur du conte. Cependant, ceci ne tient pas compte du fait que plusieurs de ces contes peuvent être des versions régionales ou locales et les seules précisions seraient des noms de lieux géographiques ou des dates. La question demeure théorique dans la mesure où nous ne rappellerons pas ces œuvres.

5.6. Dépouillement des œuvres peu volumineuses : le cas des œuvres d'humour de Voltaire et de Junyad

Julie nous présente un recueil important d'œuvres de Voltaire présentant des œuvres correspondant à plusieurs formes : théâtre, lettres, contes, textes philosophiques. La pratique consiste à ne pas rappeler les contes, les lettres spécifiques, les poèmes, mais nous rappelons habituellement les œuvres théâtrales signalées dans un recueil ainsi que les textes philosophiques. C'est ce que nous ferons dans ce cas particulier, au lieu de rappeler les groupes d'œuvres, ou certaines œuvres prédominantes à l'intérieur de certains groupes au détriment d'autres.

5.7. Titres collectifs conventionnels pour les types d'œuvres non mentionnés dans RDA (articles, chroniques) : le cas de Victor Hugo

Il est d'usage dans RDA d'utiliser des termes précis pour décrire les formes des œuvres complètes sous une forme unique selon 6.2.2.10.2. Le cas qui se présente est un recueil d'œuvres de Victor Hugo pour des articles et des chroniques. Dans ce cas-ci, le terme Œuvres journalistiques sera employé. Comme il s'agit d'une décision locale, la liste des genres utilisés localement sera consignée dans la liste des alternatives (Dialogues, Œuvres journalistiques, Illustrations de magazines, Œuvres littéraires (pour les œuvres non musicales d'un musicien))

5.8. Indicateur pour un organisme qui organise une activité

Organisme qui organise un congrès : Dans ce cas-ci, il ne s'agit pas de l'organisme qui l'abrite ou qui agit comme hôte d'un congrès, d'une conférence, ou d'une activité quelconque qui a donné naissance à une œuvre. Un indicateur existe en anglais dans l'annexe I.2.2 pour cette fonction : «**organizer** A person, family, or corporate body organizing the exhibit, event, conference, etc., which gave rise to a work.» Nous utiliserons donc l'indicateur «**organisateur**» et nous demanderons sa traduction à BAnQ.

5.9. Œuvre qui inspire une œuvre, mais sans en être une adaptation.

Le cas précis soulevé ici est une introduction musicale contemporaine, inspirée d'une pièce de Shakespeare, et destinée à l'accompagner. Nous proposons d'utiliser l'indicateur «Inspiré de (œuvre)» et la réciproque «Inspiration de (œuvre)». Nous demanderons la création de cet indicateur à BAnQ.

5.10. Présence de l'indicateur «contributor» dans des notices bibliographiques dérivées en anglais

Elise Couturier souligne que plusieurs notices bibliographiques en anglais dérivées comprennent l'indicateur «contributor». Cet indicateur de relation n'existe ni en français ni en anglais. Nous conseillons dans ces cas d'utiliser l'indicateur précis auteur. Nous allons cependant communiquer avec BAnQ et faire des recherches dans les anciens courriels portant sur ce sujet pour confirmer cette directive.

5.11. Mention de responsabilités sur la page de titre ne correspondant pas aux indicateurs de relation retenus

Le document en question est une œuvre traduite et adaptée de l'anglais et publiée aux éditions Chenelière. Les mentions de responsabilités présentes sur la page de titre attribuent une relation d'adaptation à l'œuvre aux personnes mentionnées. La notice BAnQ repêchée présente la relation «éditeur intellectuel» aux contributeurs rappelés plutôt que la relation «adaptateur». Dans ce cas particulier, on s'entend après discussion qu'il s'agit plutôt d'un rôle d'édition intellectuelle que d'un rôle d'adaptation. Il ne faut donc pas toujours se fier sur les rôles indiqués sur les pages de titre pour déterminer l'indicateur de relation utilisé. On s'entend cependant que c'est un cas complexe qui demande analyse.

5.12. Intérêt de l'utilisation de l'indicateur de relation «donateur»

Un échange de courriels récent a soulevé l'intérêt d'utiliser l'indicateur «donateur» pour certains items spécifiques reçus par une bibliothèque. Bien qu'intéressante, cette indication est difficile à utiliser à présent puisque nous n'avons pas toujours un seul item pour un document, et que cet élément d'information est relié à l'item et non à la notice bibliographique. Actuellement, nous nous en sortons par des notes particulières comme dans le cas du don Dimitri Kazanovitch, ou nous avons indiqué «Le document localisé à la Médiathèque fait partie du Fonds Dimitri Kazanovitch». Nous avons utilisé la même procédure pour les documents de l'Herbier Louis-Marie. De plus, il est souvent possible d'identifier directement les donateurs dans la notice bibliographique, tels les documents de la collection Habashi, les documents du Don Simon Langlois par des types de documents particuliers. Il faudrait donc s'assurer au minimum de conserver la trace des donateurs importants, que ce soit par une note, un type de document, ou une catégorie 2.

5.13. Retour sur la présentation RIMMF et intérêt pour une présentation BibFrame ? (MP)

La présentation sur RIMMF a soulevé beaucoup d'intérêt. Il serait intéressant d'avoir une présentation semblable sur BibFrame. Comme le logiciel est téléchargeable en test, il pourrait être intéressant de l'expérimenter. Patrick R.-Trépanier aura plus d'éléments d'information dans le cadre d'un cours de l'EBSI. Nous inscrirons donc une courte présentation à BibFrame pour la prochaine réunion sur RDA, à la dernière semaine de février.

5.14. Cas de compilation d'œuvres

Elise présente un cas d'une compilation d'œuvres où les deux titres et mentions de responsabilité associées sont inscrites sur la page de titre. La zone du titre sera donc constituée des deux titres et de leur mention de responsabilité, séparés par un «.» suivi de deux espaces, ou de la mention [suivi de]. Le

point d'accès autorisé pour la compilation sera le 245. Des notices analytiques de type 700 A/T seront créées pour chacune des oeuvres.

5.15. Quelle zone choisir (665, 667 ou 678) pour consigner de l'information biographique ?

C'est la zone 678 qu'il faut choisir pour consigner l'information bibliographique. Selon le MARC21, elle contient des données biographiques, historiques ou d'autres informations sur la vedette 1XX. La zone 667, quant à elle, contient une note qui donne des renseignements généraux sur une vedette dans une zone 1XX pour laquelle une zone de note spécialisée n'a pas été définie.

5.16. Zones de liaisons : pourrait-il être possible de se servir des zones 780 et 785 dans le cas de monographies ? (suite ; suite de) (bde)

Concrètement, rien n'empêche de se servir des zones 780 ou 785 dans le cas des monographies afin d'indiquer les relations d'œuvres séquentielles «suite» ou «suite de». Cependant, il serait préférable d'utiliser un point d'accès autorisé pour ces relations, avec l'indicateur approprié, et l'argumentaire qu'avait développé Daniel Paradis, dans le cas des œuvres traduites, devrait s'appliquer.

5.17. Zones fixes 008 : « s » ou « r » dans le cas de document fac-similé ?

Il y a un problème dans l'interprétation des codages dans le cas de facsimilés. De plus, la procédure inscrite dans l'Intranet n'est pas très claire. Le tout devrait être vérifié.

5.18. Contes pour enfants (Blanche-Neige, Cendrillon, etc.) : faut-il ajouter des 700 |iAdaptation.... ?

Nous avons souvent des cas où des contes pour enfants sont des adaptations contemporaines de contes anciens et la question se pose s'il ne serait pas nécessaire d'ajouter des mentions de relation sur les contes dont ils sont issus. Nous comprenons que les données créées en utilisant RDA pour décrire les ressources sont conçues pour aider les utilisateurs à réaliser les tâches suivantes : Trouver, Identifier, Sélectionner, Acquérir. Il est logique de situer ces tâches dans le contexte d'une bibliothèque universitaire et de recherche dans l'interprétation du niveau de catalogage requis pour exécuter ces tâches. Dans ce cas particulier, l'ajout de relations dans les œuvres en relations ne semble pas nécessaire.

5.19. Mention du matériel d'accompagnement dans les zones 336, 337 et 338 ?

Depuis l'implantation de RDA, nous avons tendance à enregistrer les caractéristiques du matériel d'accompagnement (matériel mentionné en sous-zone |e de la zone 300) dans des zones 336, 337 et 338. Cependant, les règles RDA relatives à ces zones (6.9.1.3, 3.2.1.3, 3.3.1.3 et LC-PCC PS 3.1.4) mentionnent deux alternatives : enregistrer uniquement les données relatives à la partie prédominante ou enregistrer les données relatives aux parties considérables. Nous suggérons l'utilisation de la seconde alternative. Ainsi le matériel d'accompagnement n'est pas considéré comme étant prédominant. L'enregistrement des données relatives en 33x est donc facultatif et laissé au jugement du catalogueur. Si la ressource est composée de plusieurs supports et que chacun d'eux est aussi important que les autres, la ressource sera considérée comme un ensemble multi-supports. Dans ces cas, nous suggérons donc de créer des zones 300 et 33x pour chacune des unités. Ainsi la sous-zone |e ne sera pas utilisée.

Guillaume révisera le document créé par Sylvie Robichaud publié sur l'Intranet (exemples relatifs à la description des supports matériels et du contenu afin de mentionner ces directives supplémentaires.

5.20. « Publié aussi en version électronique »

Ajouter en zone 530 de la notice bibliographique la mention « Publié aussi en version électronique » lorsqu'elle apparaît dans le document imprimé, même dans le cas où l'on n'a que la version imprimée de ce document. Daniel Tremblay nous informe qu'à la demande de l'aide à la recherche, le contraire était fait pour les publications en série afin d'éviter aux usagers d'être attirés par une version que nous n'avons pas. Il faudrait à tout le moins s'assurer, dans ces cas, de ne pas faire de champ 776. Daniel conseille de consulter le personnel de l'aide à la recherche.

5.21. Index

Ne plus ajouter le nombre de pages en ce qui a trait à l'index. Inscrire seulement : Comprend un index ou Comprend des index.

6. Perception de certaines bibliothèques sur la qualité de l'analyse documentaire de la BUL

Marcel a recueilli certaines informations sur la perception que certaines institutions auraient sur la qualité de nos notices bibliographiques. Les informations portent sur la qualité de l'analyse documentaire et de l'indexation, et non sur la description bibliographique. Elles permettent d'apporter un éclairage sur les informations que nous avons eu à l'effet que les notices bibliographiques de l'UL sont considérées comme peu fiables et non retenues de premier abord.

Voici donc les commentaires qui ont été soulevés concernant la qualité de certaines notices de la BUL.

- Nombre inconstant de vedettes attribuées, et parfois non conformes aux politiques et procédures précisées dans le LCSH Manual.
- Attribution de mauvaises vedettes ne correspondant pas au document traité, ou au contexte.
- Attribution de cotes ne correspondant pas aux vedettes présentes dans le document.
- Mauvaises subdivisions et mauvaises constructions des vedettes-matière.

En résumé, c'est l'inconstance dans la qualité de l'analyse documentaire qui est le principal constat, et explique la raison pour laquelle les notices de l'UL ne sont pas considérées dans un ordre de priorité lorsque vient le temps de choisir des notices pour supporter l'analyse documentaire. Il serait alors jugé plus simple de récupérer une notice provenant d'une bibliothèque reconnue pour la qualité de son analyse documentaire et de la traduire plutôt que de vérifier la notice de la BUL, d'identifier les erreurs et inconstances, et de la corriger.

Cette perception est sans doute l'héritage de nos pratiques en terme d'analyse documentaire depuis l'année 2000. Ces éléments ont été soulignés dans plusieurs documents au cours des dernières années.

- Éclatement de l'équipe spécialisée en analyse documentaire.
- Dilution de l'expertise parmi les conseillers disciplinaires.
- Manque de suivi de gestion de la tâche d'analyse des conseillers disciplinaires.
- Dans certains cas, nombre trop peu élevé de documents dans des disciplines pour développer une expertise.
- Transfert de disciplines d'un conseiller à l'autre.
- Manque d'intérêt de la part de certains conseillers.

Le retour de l'analyse documentaire à la DTRD et la constitution d'une équipe dédiée à cette fin est le premier pas qui concourra à l'amélioration de la qualité de l'analyse documentaire.

Il faut également s'assurer d'une compréhension commune des pratiques, et également éviter les pratiques locales correspondant plus à un désir de regroupement physique de collections plutôt qu'à une démarche de regroupement intellectuel.

C'est ici que le point abordé lors de la réunion et portant sur les accommodements locaux pour répondre aux besoins de certains conseillers doit être remis en cause, puisqu'ils peuvent porter préjudice à la cohérence intellectuelle de la collection, à l'harmonisation de nos catalogues avec les bibliothèques nord-américaines, et à la réputation de la Bibliothèque parmi les institutions universitaires québécoises.

Marcel communiquera cet état de situation à Chantal St-Louis afin qu'une solution satisfaisante soit adoptée, tenant compte des compétences de nos équipes respectives et des besoins de nos utilisateurs.

7. Réaménagement partiel de certaines activités de la Section du catalogage dans le cadre de la consultation sur la réorganisation administrative

Le retour de congé de maternité d'Anne-Marie Fortier permettra de réaliser un projet qui avait été mis sur la glace lors de son départ. Nous pourrions assurer concrètement un transfert d'expertise dans le traitement de l'information numérique et les traitements en lot au catalogue et au fichier des autorités. Concrètement, François Loïc Kimpton fera partie de l'équipe des PES à compter du 9 février et partagera son expertise avec Anne-Marie. Ça nous permettra de mettre de l'avant certaines opérations complexes de modifications au catalogue et aux fichiers d'autorité. De plus, le traitement des données géospatiales sera transféré dans cette équipe sous la responsabilité de Daniel Tremblay. Nous envisageons également de transférer, dans un souci de cohérence disciplinaire, tous les documents relatifs à la géographie, c'est-à-dire, les cotes GA à GF. Après discussion avec François-Loïc Kimpton et Jean-François Ruest, nous avons convenu également de créer un groupe de discussion consacré au traitement des ressources électroniques. Il ne s'agit pas d'une équipe fonctionnelle proprement dite, mais d'une équipe virtuelle qui se rencontrerait périodiquement selon les besoins afin d'échanger sur les procédures, méthodes, nouvelles acquisitions, tant pour les périodiques électroniques que pour les monographies électroniques achetées en consortium ou sous la forme de PDA. Ce groupe réunira du personnel des acquisitions, de la recherche, du catalogage, ainsi que Jean-François Ruest.

8. Uniformisation des termes clé et clef

Élise nous mentionne que les termes clé et clef sont utilisés indistinctement dans Symphony. Nous retenons le mot clé, et les modifications seront effectuées.

9. Modification au traitement du don Simon Langlois

Tous les exemplaires du don Simon Langlois ont été créés avec des codes zébrés fictifs, puisqu'il était entendu que ces documents n'étaient pas destinés à la circulation, et qu'il était hors de question d'apposer des médailles sur chacun des documents. Cette façon de faire rend cependant difficile, sinon impossible, l'inventaire physique des documents au moyen d'un scan de numéros de documents. À la demande d'Émilie Fortin, l'équipe de Brigitte a remplacé les codes fictifs par des codes zébrés réels dans les exemplaires qui étaient encore à la DTRD, et les codes ont été apposés sur les boîtes. Il sera ainsi possible de lire à l'inventaire, les documents contenus dans une boîte, et un inventaire spécifique à la pièce pourra être réalisé grâce à des listes produites par Symphony. L'équipe d'Émilie s'occupera de modifier les autres documents déjà localisés à Thèses et livres rares.

10. Traitement sommaire d'un don de films de 16mm en langue russe

Émilie Charest traitera, dans les prochaines semaines, un don de films 16mm en langue russe. Ce traitement sera fait grâce à une matrice en RDA préparée par Guillaume.

11. Transfert de connaissances professionnelles sur les points d'accès privilégiés.

Marcel aimerait que Christian, Simon Pierre et Julie se rencontrent afin de partager leurs connaissances sur la création des points d'accès privilégiés pour les œuvres et expressions, ainsi que sur les relations entre les créateurs, contributeurs, œuvres et expressions. Le but est de s'assurer que deux personnes maîtrisent les connaissances afin que dans un cas de vacances ou de maladie, les techniciens puissent être supportés efficacement. On s'entend que les secteurs disciplinaires établis sont maintenus. Ainsi, c'est Simon Pierre qui serait le premier répondant en Théologie et philosophie.

Cette mise à niveau impliquera cependant que les trois conseillers maîtrisent les notions RDA relatives à la création des points d'accès privilégiés pour les éléments mentionnés.

12. Ajout de la mention «Notice en cours de traitement» dans les notices de thèses électroniques

Cette mention sera dorénavant ajoutée dans les notices de thèses électroniques. Il sera important que les techniciens et les conseillers la retirent lorsque le traitement est terminé.

13. Présentation de Julie et Marcel à la prochaine réunion du CGI

Julie et Marcel prépareront aux cours des prochains jours une présentation destinée au CGI pour mieux leur faire comprendre le modèle FRBR ; la relation entre ce modèle et les normes de traitement en cours dans le nouveau modèle bibliographique, ainsi que les possibilités offertes dans l'exploitation des données dans les nouvelles interfaces de recherche.

14. Révision de la description de tâche des chefs d'équipes

Marcel informe les chefs d'équipes qu'il aimerait revoir les descriptions de leur tâche afin de les harmoniser et de les mettre au goût du jour. Ces descriptions ont été entre autres, utilisées afin de justifier le remplacement de certains chefs d'équipe pendant des absences prolongées ou les vacances estivales.